

CONSEIL DE L'ÉCOLE GRADUÉE SESAM du 22/03/2024

RELEVÉ DE DÉCISIONS validé par le Conseil le 31 Mai 2024

Présents (avec droit de vote) : Muriel BOUR, Philippe CARDON, Michel CASTRA, Jean-Gabriel CONTAMIN, David CRAINICH, Guillemette de LARQUIER, Philippe DEBOUDT, François-Xavier DEVETTER, Louise FERMON, Isabelle FOURNIER, Constance GOOSSENS, Gwladys HADJIMANOLIS, Alexandra HYARD, Eugénie MASCLEF, Sofia ROGOZARSKI, Helga SCARWEL

Excusés (avec droit de vote) : Paul CARY, Sorina CERNAIANU, Fabrice DEFEVER, François POTDEVIN, Grégory SALLE, Richard SOBEL, Morgane TANVE

Absents (avec droit de vote) : Laurence DUTOT-AGOURIDAS

Présents (sans droit de vote) : Corinne BLANQUART

Excusés (sans droit de vote) : Clotilde LEMARCHANT

Absents (sans droit de vote) : Sandrine CASALIS, Laurent GAUTRON, Clotilde LEMARCHANT, Serge PIPERNO, Hélène SELOSSE

- Documents joints à la convocation :

- Le relevé de décisions du Conseil du 20 Octobre 2023
- Extrait du tableau Excel du dossier d'autoévaluation HCERES de l'EG SESAM

Ordre du jour :

- 1. Approbation du dernier relevé de décisions**
- 2. Le bilan budgétaire 2023 et le budget prévisionnel 2024**
- 3. L'activité de l'EG en quelques statistiques**
- 4. La vie de l'EG en quelques événements**
- 5. La date de tenue des CSI**
- 6. Les règles des thèses à temps partiel des doctorants salariés**
- 7. La formation à l'éthique des HDR (directions de thèse et encadrants)**
- 8. Les pistes pour pourvoir les sièges vacants du conseil de l'EG**
- 9. Auto-évaluation HCERES de l'EG**
- 10. Divers**

I. Validation du procès-verbal du Conseil du 20 Octobre 2023

Le relevé de décisions du Conseil du 20 Octobre 2023 est approuvé à l'unanimité par les membres votants présents.

II. Le bilan budgétaire 2023 et le budget prévisionnel 2024

Bilan Budget 2023			
Recettes		Dépenses	
Dotation Ulille - formation CD	25 485	Equipement consommables / fournitures de bureau	330
		Conseils ED / concours	905
		Formations	3 509
		Loyer copieur	574
		Versements Labos (Mobilités des doctorants)	15 529
		Goodies	1 057
		Remplacement PC portable	844
		Reversement U Lille	2 737
Total	25485	Total	25 485

Budget prévisionnel 2024			
Recettes		Dépenses	
Dotation Ulille - formation CD	23 979	Equipement consommables / fournitures de bureau	1 000
		Conseils ED / concours	900

		Formations	6 045
		Loyer copieur	861
		Versements Labos (Mobilités des doctorants)	12 473
		Remplacement de PC	1 000
		Goddies	1 000
		Frais journées Adum	700
Total	23979	Total	23 979

III. L'activité de l'EG en quelques statistiques

A) Les effectifs

Au 20 Mars 2024, les effectifs sont de 174 doctorants inscrits administrativement. 5 doctorants sont encore en cours d'inscription.

- En 1^{ère} année : 30 doctorants (2 au CeRIES, 13 au CLERSE, 1 au LACTH, 9 au LEM, 4 à TVES et 1 à l'UREPSSS)
8 sont en temps partiel, 22 en temps plein et 1 seul n'a pas de financement
- En 2^{ème} année : 33 doctorants
- En 3^{ème} année : 36 doctorants
- En 4^{ème} année : 21 doctorants (15 en temps plein et 6 en temps partiel)
- En 5^{ème} année : 29 doctorants (22 en temps plein et 7 en temps partiel)
- En 6^{ème} année : 14 doctorants (8 en temps plein et 6 en temps partiel)
- En 7^{ème} année : 6 doctorants (2 en temps plein et 4 en temps partiel)
- En 8^{ème} année : 2 doctorants (1 en temps plein et 1 en temps partiel)
- En 9^{ème} année : 2 doctorants (2 en temps partiel)
- En 11^{ème} année : 1 en D11 (1 en temps plein)

B) Les abandons et les refus de réinscription

11 abandons ont été actés (1 au CeRIES, 2 au CLERSE, 2 au LEM, 1 au Rime-Lab, 4 à TVES et 1 à l'UREPSSS)

Aucun refus de réinscription n'a été prononcé par l'ED.

C) Les contentieux

Un dossier de contentieux a été traité par l'ED pour l'année universitaire 23/24. Cela a conduit au transfert du doctorant vers une autre Ecole Doctorale (ED SHS à l'université d'Artois).

Un potentiel dossier de contentieux pourrait être déposé à l'ED dans les mois à venir.

D) Les soutenances

34 soutenances ont eu lieu pour l'année 2023 :

- 3 au CeRIES
- 15 au CLERSE
- 8 au LEM
- 1 à SPLOTT
- 5 à TVES
- 2 à l'UREPSSS

IV. La vie de l'EG en quelques événements

Depuis Septembre 2023, la direction de l'ED a participé à/organisé divers événements :

- A l'apéro des doctorants le 20 Octobre 2023
- A la rentrée du Collège Doctoral le 7 Décembre 2023
- A une réunion avec le service VAE le 15 Décembre 2023
- A la visite de toutes les UR
- A l'élection des nouveaux représentants des doctorants élus pour 2 ans
 - Eugénie Masclef pour la géographie et l'aménagement du territoire
 - Gwladys Hadjimanolis (titulaire) et Carmen Dreysse (suppléante) pour la sociologie
 - Muriel Bour (titulaire) et Sofia Rogozarski (suppléante) pour les sciences économiques et de gestion
 - Louise Fermon pour les STAPS
- A rencontré Stéphane Thys des RI ainsi que le service des cotutelles en Mars 2024
- A la cérémonie des docteurs le 28 Mars 2024

V. La date de tenue des CSI

L'Ecole Gradué a rencontré cette année une nouvelle problématique concernant la date de réalisation des CSI. Ces derniers sont soit réalisés trop tôt dans l'année, soit trop tardivement.

L'Ecole Gradué propose à ses membres de fixer un bornage temporel allant du 1^{er} Mai au 15 Novembre de chaque année.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce calendrier.

VI. Les règles des thèses à temps partiel des doctorants salariés

En 2022/2023, 53 doctorants étaient salariés à temps plein. Ce statut leur permet de réaliser leur thèse en 6 ans. Les obligations quant à la formation doctorales restent les mêmes.

La question posée au conseil est de savoir à partir de quel volume horaire, un doctorant travaillant à temps partiel peut bénéficier du régime dérogatoire.

La situation de chaque doctorant étant unique, les membres du conseil ont renouvelé leur confiance à la direction de l'EG pour décider, au cas par cas, à l'attribution de ce statut.

VII. La formation à l'éthique des HDR (directions de thèse et encadrants)

Les résultats de l'enquête de l'HCERES ont montré qu'aucun enseignant-chercheur ou chercheur rattaché à l'EG SESAM ne s'est formé à l'éthique, aux enjeux du développement durable ou à l'encadrement des doctorants durant les cinq dernières années.

Il en va de même pour les candidats à l'HDR rattachés à l'EG et inscrits en HDR dans l'établissement pour la formation à l'encadrement de doctorants.

En conséquence, l'EG propose de rendre la formation à l'éthique obligatoire. Dans ce cadre, une formation d'une journée et demie sera proposée aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs les 17 et 18 Octobre 2024.

Les membres du conseil refusent de rendre obligatoire cette formation et veulent, pour le moment, inciter leurs collègues à assister aux journées du 17 et 18 Octobre.

VIII. Les pistes pour pourvoir les sièges vacants du conseil de l'EG

Actuellement, sur les 26 sièges composant le conseil de l'EG, trois sont vacants (deux pour les partenaires socio-économiques et un pour les représentants du personnel).

La direction de l'EG sollicite les membres du conseil pour leur proposer des noms de potentiels membres.

Après discussion, trois noms ressortent :

- Nicolas Farvaque (Directeur du pôle Recherche et études à l'ORSEU)
- Sylvie Depraeter (Responsable du service attractivité et proximité au conseil régional des Hauts-de-France)
- Aude Gérard (Chargée de mission DTRI Rev 3 au conseil régional des Hauts-de-France)

IX. Auto-évaluation HCERES de l'EG

A ce stade, le tableau de données a presque été totalement complété. Les informations manquantes doivent être remontées par les UR.

La rédaction du rapport est en cours et aboutira à une première version le 15 Avril.

X. Divers

Le concours pour les thèses Région, GRAEL et labellisées doit être avancé au 31 Mai 2024.

Les sujets seront publiés sur ADUM début Avril. Les candidatures devront être déposées pour le 20 Mai, dernier délai. L'ordre de publication sera publié le 22 Mai.

Quant au conseil, il est également avancé au 31 Mai à 14h00.